

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS :

L'abonnement est payable par semestre (6 mois) :
 Valais et Suisse 6.50 3.25 2.—
 Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine . . . 11.— 5.50 3.—
 Envoi par numéro . . . 13.60 6.80 3.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance. Sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint en supplément au prix de fr. 0.60 par semestre.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée.

Administration & Expédition :

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Les annonces et réclames sont reçues par l'Agence de publicité Louis MAYOR, 5, Boulevard James Fazy Genève et par l'Administration du « Journal. »

Annonces :

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.15	0.20	0.30
Réclames	40 cts.		
Minimum d'insertion 1.— fr.			

Pour renseignements et devis s'adresser à l'Agence de Publicité Louis MAYOR, 5, Boulevard James Fazy, Genève.

En 2-8 jours

les gâtres et toutes grosscours au cou disparaissent: 1 flac. à fr. 2.20 de mon cautérisant-guérison suffit. Mon huile pour les oreilles et guérit tout aussi rapidement bourdonnement et douleur d'oreilles, 1 flacon fr. 2.20.

S. FISCHER, méd. à Grub Appenzell Rh.-E. 76

Foudres et Fûts

de transport de tous genres et de toutes les grandeurs, cuves de fermentation etc., sont livrées aux meilleurs prix et de fabrication soignée par les Tonnelleries mécaniques Zurich et Rheinfelden S.A. Rheinfelden L 1425 M

Timbres en caoutchouc

très solide
Timbres de 1 à 3 lignes Fr. 0.80
Timbres de forme ovale « 1.50
Des exemplaires du Prix-Courant seront envoyés gratis et franco sur demande par la fabrique

A. Niederhäuser
Granges (Soleure).

Plus de Gofre!
STRUMALINE
 SOUVERAIN contre le gros cou.
 Dépôts dans toutes les pharmacies. oooooo
 Dépôt général: D. Grewar, Meiringen.

600000
300.000, 60.000, 30.000, jusqu'à 240 fr. au minimum sont à gagner avec un billet.

Chaque billet est gagnant. Six tirages par an: 1^{er} octobre, 1^{er} décembre. Les plus petits lots étant à peu près égaux à la mise, on ne court presque pas de risque.

PARTS à 5 Fr.
Prospectus gratis
Bankhaus Danemark Kopenhagen K. 5
Autorisé par l'Etat en Suisse

Je réussis en 4 semaines

à trouver sans commission et discrètement des acheteurs ou associés pour tous genres de commerce, hôtels, pensionnats, sanatoriums, immeubles, propriétés et exploitations industrielles, de la place et de l'étranger. Je ne suis pas agent. Demandez la visite gratuite pour visiter et traiter. Par suite des annonces que je fais insérer à mes frais dans les journaux les plus répandus, je suis en relation constante avec les personnes intéressées possédant capitaux, d'un succès énorme.

AUX EXPÉDITEURS DE RAISINS

Pour vendre et faire connaître vos produits faites des

ANNONCES
dans les journaux répandus et qualifiés pour une publicité efficace.
Renseignements, devis, etc. seront fournis immédiatement par l'agence de publicité
Louis MAYOR, 5 Bd. James Fazy Genève

qui se chargera de toute insertion dans les journaux suisses ou étrangers.

OFFICE DE BREVETS D'INVENTION
CHUMBERLIN, INGÉNIEUR-CONSEIL
Rue Chantepoulet, 9 GENEVE
Si vous avez une INVENTION à faire protéger à l'ÉTRANGER ou en SUISSE demandez mon représentant par carte postale.
Premières INFORMATIONS, gratis.

Nouvelle loi suisse, procédés

Inflammation des amygdales

Le soussigné déclare par la présente que sa fille de 13 ans a été radicalement guérie d'une inflammation d'amygdales très accentuée par le traitement de la Clinique „Vibron“ à Wienacht autrefois Polyclinique privée à Glaris, et qu'après une année elle fut exempte de toute la rechute. La Chauds-de-Fonds, le 30 Juin 1907. G. Rohr. Vu pour légalisation de la signature apposée ci-dessus par Mr Gottl. Rohr, monteur de boîtes, domicilié en ce lieu. La Chauds-de-Fonds, le 30 Juin 1907. Le juge de paix: E. A. Bolle, notaire. — Adresse: Clinique „Vibron“ à Wienacht près Rorschach, Suisse. 838b

L'ANNUAIRE HANS SCHWARZ

Vème EDITION 1907

pour l'industrie, le commerce et les professions

DE LA SUISSE

- praticquement arrangé, la seule œuvre en son genre qui soit pourvue des répertoires des spécialités, des localités etc., lesquels facilitent sa consultation, ainsi que des détails et indications multiples sur beaucoup d'établissements de la Suisse; il présente ainsi tous les avantages d'un manuel d'informations indispensable à tous les commerces et industries.
- Prix Fr. 25.— en deux volumes.
- SCHWEIZ. INDUSTRIE-VERLAG A.-G. ZÜRICH Klingensr. 52

Vin blanc

de raisins secs la
à 20 Frs. les 100 litres
Analysé par les chimistes.

Vin rouge

garanti naturel, coupé avec vin de raisins secs
à 27 Frs. les 100 litres
Echantillons gratis et franco

OSCAR ROGGEN, MORAT.

LOUIS WERRO, Montilier près Morat Fribourg
 Fabrique de montres de confiance fondée en 1896.
 Remontoirs ancrés, très solides et bien réglés, pour hommes et dames.
 En nickel ou acier noir à Fr. 8.50, 9.50, 11.— et 12.—
 En argent contrôlé et gravé à Fr. 15.— 16.— 18.— et 20.—
 Chaque montre est munie d'un bulletin de garantie pour 3 ans.
 Envois franco contre remboursement. — Pas de vente par acomptes.
 Atelier spécial pour rhabillages de montres de tous genres: aux prix les plus bas. 762
 On accepte en paiement les vieilles boîtes de montres or et argent.

Tirage à St-Maurice du 22 au 25 octobre 1907
LOTS
 de la loterie pour la nouvelle église catholique de Neuchâtel
 La plus avantageuse et la plus appréciée. 10405 gagnant fr. 160000, 1er fr. 40000.
 Les derniers billets sont en vente chez les dépositaires à SION, MARTIGNY, St. MAURICE, etc, envoyés contre remboursement par M. FLEUTY, agence générale rue Gourgau, 4, GENÈVE.

FROMAGES DE GRUYÈRE ET DU JURA
 les meilleurs fromages suisses
 Nous expédions contre remboursements dans tout le canton du Valais par pièces de 15 à 25 kilos ou par colis postal de 5 à 10 kilos contre remboursements.
 MAIGRE 1er choix 70 à 80 le 1/2 kg. MI-GRAS 85 à 90 le 1/2 kg
 MAIGRE 2e choix 60 à 65 " GRAS de Montagne 1.20 à 1.40 "
 Pour dessert et petit ménage petite pièce de gras de 5 kilos, à 2.30 le kg.
 Rabais aux négociants par 6 et 12 pièces.
 S'adresser à MAILLARD à Chatillens-Oron Vaud.

25 Fr. PAR SEMAINE ET PLUS peuvent être gagnés chez soi avec nos tricoteuses automatiques qui sont la PROPRIÉTÉ DE LA AUTOMATIC KNITTING MACHINE Co. Ltd. LONDON. Se méfier des tricoteuses frauduleuses. Demandez certificats et catalogues au représentant E. GUGY-JEANRENAUD, 3, Beaux-Arts, NEUCHÂTEL.
 La plus haute récompense à l'exposition de Milan 1906.

LA TISANE FRANÇAISE
 reconstituante
 des Anciens Moines
 guérit radicalement toutes les maladies d'estomac, du foie et des intestins; gastrites, dyspepsies, digestions difficiles, etc.
 Elle chasse la bile, les glaires, les rhumatismes, les vices du sang et des humeurs. Cette bienfaisante, Tisane Française des Anciens Moines composé avec des plantes des Alpes et du Jura est dépurative, laxative, antibilieuse fortifiante et antirhumatisme. Approuvée par la Société d'Hygiène de France.
 Le flacon (avec brochure explicative) 4.50, par 3 flacons 12 francs. En vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal, DEROUX, pharmacien à Thonon-les-Bains, qui expédie franco. Dépôt à Sion, Pharmacie Pitteloud 316

Le Ferromanganin

Régénère le sang rend les couleurs et l'aspect florissant
 Recommandé aux personnes affaiblies
 aux
 Anémiques, Chlorotiques et Neurasthéniques
 Excellent fortifiant pour la convalescence
 Les innombrables troubles et décadences dont nous souffrons ont leur origine dans le sang.
 Le FERROMANGANIN rétablit le sang dans son état normal, fortifie l'organisme, stimule l'appétit et procure une santé florissante.
 C'est ce qui existe de meilleur lorsque la santé des enfants est défectueuse.
 Facile à digérer et agréable au goût.
 Enfants et vieillards le prennent avec plaisir.
 Prix fr. 3.50 le flacon dans toutes les pharmacies.
 A Sion: Pharmacie Faust; à Martigny-ville: Pharmacie Mee. Lovey, place centrale; à Aigle: Pharmacie Th. Rimatié; à Montreux: Pharmacie Anglaise; à Brigue: Pharmacie F. Marty; à Vevey: Pharm. St. Martin, place des trois Rois; à Lausanne: Pharm. Aug. Nicaté, 2 Rue Madeleine; à Genève: Pharm. de l'Université Rue du Conseil Général.
 Ferromanganin Cie Bâle, spitalstr. 9.



5 à 20 francs par jour à tous
Homme ou dame sans quitter emploi.
Travail honorable, placement assuré.
Très sérieux. Ecrire à Dupré, 24, rue Monthoux à Genève. 555

POUDRE DE LESSIVE AU BORAX-TEREBENTINE LAVE D'ELLE-MEME

RETTERSPIZ & Co
 Waizenhausen (Schweiz) 74g
 Dépôt général pour la Suisse
 Gerster & Co., Clarens-Montreux
 à Sion en vente chez: Franz de Sébanus
 Selz & fils épicerie Consoination.



Vient d'obtenir à l'exposition internationale à Anvers la médaille d'or et la croix d'honneur.

MAISON V. MACCOLINI

Via Cesare Correnti, 7, Milan
MANDOLINE
 MANDOLINES en palissandre et nacre
 Fr. 13, 15.75, 19.75
 Qualité extra: Fr. 25, 30, 150
 GUITARES; Fr. 7.50, 12, 15 à 100
 Aristons, Flûtes, Clarinettes
 Demandez, avant de faire toute commande ailleurs, notre catalogue, No 23 qui est en voyé gratis.

La découverte du
 Régénérateur pour les cheveux
ENGRAIS DE CHEVEUX
 de Prof. américain Dr. Longton fait sensation dans le monde médical et dans le grand public.
 L'engrais de cheveux agit sur les racines des cheveux d'une façon telle qu'un bout de huit jours, cheveux et pelle poussent partout où cela est possible. Les pellicules, les impuretés du cuir chevelu et la chute des cheveux disparaissent sous garantie après un seul emploi. Il peut être prouvé que plus de 100,000 personnes chauves et imberbes sont arrivées à avoir, par l'emploi de l'engrais de cheveux, une magnifique chevelure et une barbe épaisse. L'engrais de cheveux rend le cheveu souple, élastique et long. Prix par paquet: 4 fr. — 3 paquets, 10 fr. — 6 paquets, 24 fr. — Envoi discret et franco de Colonne, contre remboursement ou contre mandat postal (timbres-acceptés) par le dépôt général: IMPORTAUS „DELTA“, à Lugano.

AVANT d'acheter vos chaussures demandez prix-courant contenant 450 articles différents de mon grand stok de chaussures. — Sur demande il sera expédié à tout le monde gratis et franco.

Pantouffles pour dames, canevas, avec 1/2 talon	N° 36-42	Fr. 2.20
Souliers de travail pour dames, solides, cloués	« 36-42 »	6.80
Souliers de dimanche pour dames, élégants, garnis	« 36-42 »	7.50
Souliers de travail pour hommes, solides, cloués	« 40-48 »	7.80
Bottines p. messieurs, hautes avec crochet, cloués, solides	« 40-48 »	9.—
Souliers de dimanche pour messieurs, élégants garnis	« 40-48 »	9.50
Souliers pour garçons et fillettes	« 26-29 »	4.50

De nombreuses attestations pour envois en Suisse et à l'Etranger.
 Envoi contre remboursement — Echange franco

H. Brühlmann-Huggenberger, Maison de chaussures, Winterthour

Fabrique Suisse d'Accumulateurs, S-A à Olten
 Capital action Frs. 500 000.— (Z à 7822 G)
ACCUMULATEURS
 de tous genres et de toutes dimensions d'après un système ayant fait ses preuves
 Grand nombre de batteries installées depuis de longues années à l'étranger

Instrument de musique
A. DOUDIN, Bex
 Fournisseur de l'Armée fédérale
 Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fourniture pour tous les instruments. Achat, échange et location de pianos, harmoniums, etc. Cordes renommées. 415
 Nicklage — Argentures
 Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs, vous serez mieux servis et à meilleur marché.

Chaussures Suisses
 „Tell“
 MARQUE DÉPOSÉE
 Fabrique de Chaussures
 Frauenfeld
 En vente dans les Magasins de Chaussures



Bulletin politique

La fin de la conférence de la Haye

La sixième et dernière assemblée plénière de la conférence de la Haye a été tenue samedi. Il y a été question de l'arrangement concernant les neutres dans le territoire des belligérants. Cet arrangement, à force d'être épluché est réduit à un article stipulant que le matériel des chemins de fer appartenant à des Etats neutres, ou à des sociétés ou personnes privées, ne pourra être réquisitionné et utilisé par un belligérant qu'en cas de nécessité impérieuse, et autorisant l'Etat neutre à retirer et utiliser jusqu'à concurrence, le matériel de l'Etat belligérant qui se trouve sur son territoire.

M. Borel, délégué suisse, a demandé et obtenu l'adoption de deux vœux de la Commission: l'un invitant les autorités civiles et militaires à respecter, en cas de guerre, les rapports pacifiques et notamment les relations commerciales et industrielles entre les habitants des Etats belligérants et ceux des Etats neutres; l'autre engageant les puissances à tâcher d'établir par des arrangements conclus entre elles la situation des neutres sur leur territoire, spécialement en ce qui concerne les charges militaires.

Avant de se séparer, les délégués ont applaudi à un hommage au tsar, promoteur de la conférence et à la reine de Hollande pour l'hospitalité qu'elle accorde à la troisième conférence de la Paix, puis ils ont voté le vœu suivant:

« La conférence recommande aux puissances la réunion d'une troisième conférence qui pourrait avoir lieu dans une période analogue à celle qui s'est écoulée depuis la précédente conférence, à une date à fixer d'un commun accord entre les puissances, et elle appelle leur attention sur la nécessité de préparer les travaux de cette troisième conférence assez longtemps d'avance pour que ses délibérations se poursuivent avec l'autorité et la rapidité indispensables.

« Pour atteindre ce but, la conférence estime qu'il serait très désirable qu'environ deux ans avant l'époque probable de la réunion, un comité préparatoire fût chargé par les gouvernements de recueillir les diverses propositions à soumettre à la conférence, de rechercher les matières susceptibles d'un prochain règlement international, et de préparer un programme que les gouvernements arrêteraient assez tôt pour qu'il pût être sérieusement étudié dans chaque pays. Ce comité serait en outre chargé de proposer un mode d'organisation et de procédure pour la conférence elle-même. »

Graves troubles agraires en Italie

Depuis quelques jours, la riche et fertile région agricole des Pouilles est le théâtre d'une agitation assez grave, car elle cesse d'être une grève ordinaire pour prendre les allures d'une révolte à main armée.

Embrigadés par des meneurs socialistes et constitués en ligues, nombre d'ouvriers cherchent à imposer aux propriétaires des conditions onéreuses.

Récemment, dans la province de Bari, dans le village appelé Minervino-Murge, des propriétaires trouvant trop élevés les tarifs imposés par les ligues, essayèrent de se soustraire aux engagements pris en employant des paysans n'appartenant pas aux ligues organisées. Ce fut immédiatement le signal d'un soulèvement de tous les paysans ligues, lesquels proclamèrent la grève générale et déclarèrent qu'ils refuseraient de travailler tant qu'un seul propriétaire ne se soumettrait pas aux tarifs fixés.

Mais, naturellement, les ligues, très puissantes, ne se contentèrent pas de refuser le travail; il décidèrent également de s'opposer à tout travail quelconque entrepris par des ouvriers non grévistes. Ils se constituèrent dans toute la région en véritables « comités de salut public », réglèrent la vie entière de toute la contrée, promulguèrent des décrets et firent en réalité fonctions d'autorités très sévères, empêchant de fonctionner les autorités officiellement constituées.

C'est ainsi que les grévistes ont interdit l'entrée du pays à toutes les voitures chargées de céréales et denrées alimentaires; les vendeurs d'herbes, de légumes, de fruits n'ont pas pu circuler; les ligues ont interdit tout travail aux bouchers, aux maçons, aux tailleurs, aux condonniers, et pour que les boulangers puissent allumer leurs fours, il leur faut un permis par écrit des chefs de la ligue. Bien plus: comme malgré toutes les grèves et toutes les ligues du monde on ne peut empêcher, hélas! la mort d'accomplir sa fonction, les ligues décidèrent que nul cadavre ne pourrait être transporté au cimetière sans leur formelle autorisation.

Les ligues des Pouilles tiennent évidemment à donner au monde un avant-goût du charme qu'aura la vie sociale le jour où s'exercera la tyrannie collectiviste.

Les autorités constituées surprises par la

rapidité et la violence de la grève, furent impuissantes à réprimer les premiers désordres ou plutôt les ordres despotiques imposés au peuple par les ligues. Mais le public exaspéré essaya de se soulever lui-même; et c'est de là qu'est née l'agitation actuelle, qui s'est rapidement étendue.

Dans la commune de Ruve voisine de Bari, non loin de Minervino-Murge, une bande de paysans forcés pénétra dans le bourg, gros de vingt-quatre mille habitants et terrorisa les citoyens essayant de s'emparer des plus riches maisons bourgeoises; on a appelé en hâte les troupes de la garnison voisine; il y eut des batailles dans les rues.

Dans une autre cité des Pouilles à Canosa, ville de 30,000 habitants environ, les ligues ont cherché à couper les conduites d'eau potable. Les troupes accourues furent reçues à coups de pierres et après les sommations d'usage les soldats durent sabrer les ligues dont un fut grièvement blessé.

Loin de se calmer, l'agitation s'étend en ce moment de village en village, et les ligues faisant ouvertement appel à toutes les forces dont ils disposent, sont décidés, paraît-il, à envahir et à prendre de force certaines terres domaniales, et certaines propriétés privées appartenant à de riches habitants du pays.

La reprise des opérations au Maroc

Les pourparlers avec les chefs de tribus ayant échoué, le général Drude a repris les opérations contre les Marocains.

Le 21 septembre, il a quitté Casablanca à 4 heures du matin avec trois bataillons d'infanterie, deux batteries montées, deux escadrons de mitrailleuses, des chasseurs d'Afrique, des spahis et des goumiers, et s'est porté sur Sidi-Brahim.

Le combat s'est engagé et la mahalla a été dispersée. Le camp a ensuite été incendié et réduit en cendres.

La marche avait été rendue très difficile par l'extrême chaleur. Néanmoins les troupes ont été remarquables de résistance. Elles ont parcouru quarante kilomètres dans la journée.

Le camp contenait huit cents tentes. Mais les Marocains, prévenus, eurent le temps de charger sur des mulets tout ce qu'ils avaient de plus précieux.

Toutefois, les obus français firent éprouver aux fuyards des pertes sérieuses.

CONFEDERATION

La nouvelle organisation militaire

APPEL AU PEUPLE SUISSE

L'appel suivant est adressé aux électeurs par les députés aux Chambres fédérales qui ont voté la loi d'organisation militaire:

Confédérés,

Le 3 novembre, vous serez appelés à vous prononcer sur l'organisation militaire de la Confédération suisse, adoptée à la presque unanimité par les Chambres fédérales. Nous vous en recommandons l'adoption.

L'histoire nous apprend que les peuples qui négligent leur armée périssent. Elle nous montre que l'honneur, la liberté et le bien-être d'un peuple dépendent de ses vertus guerrières. Elle nous enseigne qu'en cas de guerre les armées étrangères ne respectent pas la neutralité de notre pays que si elles savent que nous saurons défendre notre territoire.

Si nous ne voulons pas que, dans un conflit européen, notre pays devienne, comme en 1799-1800, ou comme en 1813-15, le champ de bataille des armées étrangères; si nous ne voulons pas que la misère et le déshonneur soient notre partage comme alors, et qu'une invasion mette en péril l'existence même de notre patrie, il faut que notre armée soit capable de défendre le pays.

La nouvelle organisation militaire est nécessaire pour cela. Grâce à la prolongation de l'école de recrues et aux cours de répétition annuels, dont on a abrégé la durée, nous arriverons à donner à nos jeunes hommes, en travaillant avec moins de précipitation, une instruction militaire plus solide et plus profonde; nous pourrions développer dans l'esprit et le cœur de notre jeunesse le sens de l'ordre, le sentiment du devoir, le courage, l'énergie et l'amour de la patrie. En poussant plus à fond l'instruction des officiers, en augmentant leur influence sur l'instruction et l'état de la troupe, on élèvera chez eux le sentiment de la responsabilité. Le pays a vu avec une vive satisfaction qu'officiers et sous-officiers consentent joyeusement aux sacrifices qu'il leur demande.

La durée totale du service ne sera augmentée que de quelques jours, mais ce service portera sur les jeunes classes et l'obligation du paiement de la taxe militaire cessera à 40 ans.

Le tir volontaire, la gymnastique, tous les exercices qui ont pour but de constituer une race saine, forte et agile, seront favorisés et soutenus par la Confédération. Le devoir de prendre soin des familles des soldats indigents n'existera plus sur le papier seulement; l'Etat veillera à ce que ce devoir soit rempli.

Les dépenses que causeront ces réformes ne compromettent nullement l'équilibre financier de la Confédération. Elles ne seront point une cause de difficultés pour la réalisation de l'assurance maladies et accidents, ni pour la so-

lution des autres questions économiques et sociales.

La loi dit aussi de façon catégorique que nous voulons maintenir l'ordre dans le pays, que le maintien de l'ordre public est un des devoirs constitutionnels de la Confédération et des cantons et que la force armée du pays doit y être employée, quand les organes de la police ordinaire n'y suffisent pas.

Le peuple suisse prouvera par son vote qu'en cette occasion encore, il marche d'accord avec ses représentants.

Confédérés,

Le 3 novembre sera la pierre de touche des institutions démocratiques de notre pays. Songeons à la responsabilité qui nous incombe! Montrons à l'Europe qu'un petit peuple, jaloux de sa liberté et usant de ses droits, est capable de faire les sacrifices nécessaires pour son honneur, pour le maintien de la liberté et de l'indépendance qu'il a si chèrement achetées.

Tout pour la patrie!
Vive la Confédération suisse!

Ont signé cet appel 42 membres du Conseil des Etats et 154 membres du Conseil national.

Chronique fédérale

(De notre correspondant)

Le Loetschberg au Conseil des Etats -- Les C. F. F. sur la selette -- L'interpellation Rossel sur les tentatives de germanisation du réseau du Jura.

Berne le 19 septembre. -- La première semaine parlementaire n'a pas laissé d'être fort fructueuse. Le Conseil national a voté le projet de loi accordant un crédit annuel d'un demi-million pour la reconstitution des vignobles phylloxérés, gros sacrifice sans doute, mais absolument indispensable si l'on ne veut pas laisser tomber en décadence une des branches d'activité les plus intéressantes de notre pays. Mais ce n'est pas ce débat quelque peu aride qui allécha la galerie. Celle-ci s'est sentie davantage attirée mardi au Conseil des Etats, par la discussion sur le Loetschberg et mercredi, au Conseil national, par l'interpellation Rossel sur la dualité des langues dans le lie arrondissement des C. F. F.

Vous savez que le débat sur la subvention au Loetschberg s'est terminé par une embrassade générale. « Vivent nous et les autres aussi! » ont chanté en chœur, Balbois, Vaudois, Genevois, Lucernois, Suisses orientaux et Tessinois; il ne manquait à cette fête champêtre qu'un peu de champagne. J'arons qu'il eût coulé si notre Parlement possédait le luxe d'une buvette!

Mais, on a dit aussi, dans cette discussion, des choses sérieuses. MM. Comtesse et Zemp nous ont montré la Cie de l'Est préparant une série de raccourcis pour relier plus sûrement Brigue à Calais; M. Zemp a même ajouté que cette compagnie n'accorderait de subvention qu'à un percement du Jura qui relierait directement Montier à Buren et à Berne, sans passer par Bienne, déclaration qui ne manquera pas de soulever une petite tempête dans le lac de Bienne. Mais le discours le plus intéressant fut certes celui de M. Comtesse, qui a donné à la Direction générale des C. F. F. une volée de bois vert dont elle se souviendra. M. Comtesse a relevé la contradiction de la Direction générale, qui ne cesse de dénigrer le Loetschberg mais recommande avec instance la subvention en faveur de la double voie; on ne saurait se méprendre plus aisément. La vérité est qu'à la Direction générale des C. F. F., on rage de n'avoir pas été appelé à construire le Loetschberg et qu'on attend avec impatience le jour du rachat. (Nous aussi l'affirmation sybilline de M. Comtesse, parleur du Simplon. « Nous sommes assurés d'une augmentation constante du transit par le Loetschberg et nous continuons à maintenir nos bonnes relations avec nos voisins et que la Direction générale n'indispose pas par son attitude les compagnies étrangères. » Il y a là un mystère qu'il importerait d'éclaircir. L'abstention et les prévenances n'ont jamais fait partie, on le sait, du « genre » admis à la Direction générale. Mais la déclaration de M. Comtesse laisse entendre qu'il est survenu des incidents fâcheux; peut-être la lumière jaillira-t-elle un jour.

Ce ne fut pas un beau spectacle que nous offrit l'interpellation Rossel sur la germanisation des chemins de fer du Jura bernois. Pour la première fois, en effet, nous voyions nos Conseils s'occuper d'une querelle de langues. Mais l'action odieuse et systématique de la Direction de Bâle en vue de supprimer la langue française dans le réseau jurassien méritait d'être relevée. Bâle est très proche, on le sait, de l'Alsace-Lorraine. Trop même, puisque nos bureaucrates vont chercher des leçons dans le camp des germanistes plutôt que dans celui des opprimés. M. Rossel a développé son interpellation avec beaucoup de tact et de mesure; son énergie, d'autre part, s'est affirmée quand il a répondu à M. Zemp qu'il attendait du Conseil fédéral non une glose du rapport de la Direction intéressée, mais une enquête impartiale sur les faits incriminés. Les interpellants ne sont donc pas satisfaits, mais ils ont donné aux pangermanistes un sérieux gare-à-vous. A bon entendeur salut!

Puisque je vous parle d'opposition de langues, je tiens à vous signaler la curieuse façon dont nos C. F. F. entendent la réclame en France, en faveur de Loèche-les-Bains. Soit dans les réclames publiées dans le guide illustré du P. L. M., soit dans le guide sur le Simplon, il n'est question que de « Leukerbad ». Terme absolument inconnu de nos voisins d'outre Jura, qui forment pourtant le gros de la clientèle de l'intéressante station thermale dont nous parlons. Vrai, on a un sens particulièrement fin des affaires à la Direction générale!

L'affaire de Champtauroz

Le « Berner Tagblatt » publie la version suivante de l'incident de Champtauroz, où un peloton de cavalerie eut à souffrir de son impétuosité. Il s'agit d'une attaque, qui fut dirigée le vendredi 6 septembre contre des subdivisions d'un bataillon valaisan. L'escadron s'arrêta devant la ligne de feu, conformément aux règlements, et s'avança au pas pour traverser la chaîne de tirailleurs. Quelques fantassins n'étant pas habitués à ce procédé, ont piqué les cavaliers avec leur baïonnette par excès de zèle et dans la crainte d'être renversés. Un cavalier fut blessé au genou d'un coup de baïonnette, un cheval frappé au cœur et tué sur-le-champ, et un autre cheval si grièvement blessé qu'il dut être abattu. Il semble que les officiers d'infanterie responsables ignoraient que c'était leur devoir d'ordonner de laisser passer les cavaliers.

Tel est le récit — absolument fantaisiste — du « Berner Tagblatt ». Nous regrettons vivement que cet ami trop ardent de la cavalerie n'ait pas laissé suivre le cours de l'enquête; il faut qu'il ait eu bien peu de confiance dans sa cause pour chercher à influencer l'opinion publique avant que l'enquête ait trouvé sa solution. C'est donc à regret que nous apportons ici notre version de l'incident, dont l'authenticité ne saurait faire de doute. Des deux pelotons de cavalerie qui ont chargé en ordre serré à Champtauroz, l'un, le premier, s'est arrêté, à dix pas, très correctement, devant les lignes d'infanterie, et personne, dans ce peloton n'a eu à se plaindre de la sagesse de son chef. Le peloton qui suivait, en revanche, est arrivé en pleine carrière, les cavaliers sabrant sur les fantassins; à deux pas devant la ligne de feu, l'officier essaya d'arrêter la masse qu'il avait lancée en avant à cette allure vertigineuse, d'une façon irréfléchie, nous l'espérons. Mais il était trop tard. Les chevaux se lancaient dans la ligne d'infanterie, les cavaliers sabrant, comme le prouve la blessure de sabre reçue par un fantassin, au visage. Si la ligne d'infanterie s'était rompue, c'étaient les fantassins qui auraient payé la « casse » de l'incident, et, si regrettable qu'ait été cette échaffourée, qui donc pourrait hésiter entre la santé des hommes et celle des chevaux! Ajoutons, pour terminer, que la ligne d'infanterie était beaucoup trop dense pour que l'on pût songer à la laisser traverser par un peloton de cavalerie en ordre serré.

C'est avec la plus grande confiance que nos fantassins attendent les résultats de l'enquête ordonnée par le commandant du 1er corps d'armée.

VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Il est accordé à M. Eugène Rey, pour motifs de santé, sa démission de membre du Conseil communal de Lens.

Le Conseil d'Etat approuve les mesures prises par le département de l'Instruction publique concernant les écoles d'application aux écoles normales.

Il accorde son approbation au règlement de la Société des Usines électriques de la Lonza pour les usines de Gampelet et de Viège.

L'exposition de fruits et des produits du sol à Sion

Nous avions annoncé que l'exposition de fruits et de produits du sol aménagée au Hall de gymnastique de Sion serait très importante et que les organisateurs déployaient toute leur activité et leur savoir-faire afin de présenter au public quelque chose de bien.

Ce que nous avons vu dépasse toute attente tant au point de vue de la richesse de l'exposition qu'à celui de sa parfaite organisation.

Le spacieux Hall de gymnastique offrait, en effet, un coup d'œil très joli: à l'entrée, de la salle, à droite, les produits de la culture maraîchère: choux et poireaux géants, concombres, laitues, bettes, betteraves, navets, panais, etc. etc., formaient un petit jardin d'abondance bordé de variétés de fraises.

Autour de colonnes soutenant des arceaux qui dominaient la salle, grimpaient des sarmets aux lourdes grappes ambrées ou noires, mûres sur les coteaux ensoleillés de Sion; puis venait l'étalage des fruits tenant toute la longueur de la salle en trois rangées: la rangée nord comprenait les variétés de pommes recommandées: Reinette de Canada, Reinette de Champagne, de Caux, Calville blanc et Calville rouge d'hiver; Citron d'hiver; dans la rangée du milieu et celle du midi, on avait rassemblé les lots de divers fruits fournis par chaque exposant; à côté des lots de pommes, s'élevaient les variétés de poires recommandées: Beurré William, Bergamotte d'Esperen, Louise Bonne d'Avranche, Poire Curé, Doyenné d'hiver.

Au fond de la salle, une coquette exposition de cagots et caissettes d'expédition garnies de diverses sortes de fruits, fournie par l'Export agricole de Sion.

En voyant ces magnifiques échantillons de fruits, plus d'un des nombreux visiteurs a dû se demander quel pays pourrait rivaliser avec le Valais pour la production fruitière. Notre sol est d'ailleurs réputé pour produire les fruits les plus beaux et les plus succulents. Il y a dans l'arboriculture une richesse nationale à exploiter dont on n'a pas encore, chez nous, tiré assez de profit.

Mais cela viendra. La participation considérable d'exposants, une centaine environ ayant fourni en chiffre rond 500 lots, au moins, est une preuve qu'un réveil se produit en faveur

de l'arboriculture.

Que dirons-nous maintenant de la décoration de la salle? de jolis bouquets de fleurs embellissaient avec goût cette riche exposition où tout était rangé et classé dans un ordre parfait.

De toutes parts nous n'avons entendu que des éloges à l'adresse des dévoués organisateurs de l'exposition.

Notons encore en passant quelques détails intéressants. L'exposition renfermait une collection de toutes les variétés de raisins, à une ou deux exceptions près des vignobles du Valais. Nous les citons à titre de curiosité:

RAISINS BLANCS: Chasselas Fendant doré; Chasselas Fendant vert; Chasselas Fendant rose; Chasselas Fendant de Côte ou Persilien; Sylvaner vert ou Gros Rhin; Riessingou Johanisberg Petit Rhin; Réze; Humagne; Gouais vert; Pinot gris ou Malvoisie; Amigne; Muscat de Frontignan; Muscat rose; Petite Arvine; Grosse Arvine ou Roussette de Savoie; Marsanne ou Hermitage; Tramider Eiden ou Païen; Rhin rose; Bordeaux blanc; Geron Blanc ou Vorace; Pinot blanc; Gamais blanc; Plant de Judée et Grec blanc.

RAISINS ROUGES: Rouge du Pays; Pinot Noir ou Petite Dôle; Pinot à queue verte ou Grosse Dôle; Pinot à queue rouge ou Bourgogne; Urise, Geron et Franchenthal (rouges de Fully); Gamais du Beaujolais ou Bordeaux; Teinturier; Aligoté ou collette suisse; Rouge d'Italie; Meunier Enfariné ou Salvagnin; Isabelle rouge ou Framboise.

En tout 37 variétés! La viticulture était ainsi bien représentée. Il y avait en outre divers échantillons de Fendant du pays greffés sur plants américains. (Procédé employé pour la reconstitution du vignoble phylloxéré.)

Des lots de diverses variétés de pommes de terre depuis le minuscule Marjolaine à la colossale Imperator; de tomates, de Coings, de Melons; voire même un lot de champignons divers.

Comme on le voit, l'exposition offrait une idée assez complète de la production fruitière viticole et maraîchère de notre canton.

CLOTURE DE L'EXPOSITION

L'exposition a été clôturée dimanche soir à 5 h. A cette occasion, M. Biolley, chef du Département de l'Intérieur, dont on connaît la sollicitude pour l'agriculture, a prononcé une allocution de circonstance:

« Les fêtes de l'agriculture, a-t-il dit, en substance, sont toujours sinon des fêtes joyeuses, du moins des fêtes réjouissantes à condition que chaque étape marque un progrès dans le domaine agricole; or c'est ce que nous avons pu constater dans chacune de nos expositions agricoles.

« D'une manière générale, le Valais a enfin compris après un trop long temps, la vérité de la maxime: Aide-toi et le Ciel t'aidera. Comme l'a fort bien dit M. Jules Gross dans sa préface de Théoduline, la Providence nous a été très généreuse de ses dons, elle nous a donné le plus beau et le plus riche pays. A nous d'y répondre par un labeur constant.

« L'arboriculture et la culture maraîchère sont une des sources les plus complètes et les plus sûres de notre richesse économique. »

L'orateur a terminé en adressant un chaleureux encouragement aux agriculteurs et en remerciant toutes les personnes qui ont apporté le concours de leur intelligence à la bonne réussite de l'exposition.

On a ensuite procédé à la distribution des récompenses dont nous donnons plus loin la liste officielle.

Il est à noter à propos de l'exposition, les produits du sol organisée sous les auspices de la fédération des sociétés romandes d'agriculture, que deux ou trois collections figurant parmi les meilleurs n'ont pas eu droit à la prime pour la raison que les exposants ne font pas partie d'une société d'agriculture affiliée à la dite fédération.

Exposition de l'Etat 21 Septembre 1907.

EMBALLAGES

Export agricole, Sion. Diplôme d'honneur, médaille et félicitations du jury.

1re classe: Giroud François, Chamson.

2me classe: Chevalley Gustave, Saxon.

REINETTE DU CANADA (65 lots) (Max. 14 p.)

Hoirie Pittelod, Sion	12 p.
Jobert François, Pensionnat Uvrier	11 1/2 p.
Gaillard Félicien, Riddes	11 »
Moulin Joseph, négl., Riddes	11 »
Ribordy Antoine, Riddes	11 p.
Spahr William, Sion	10 1/2 p.
Giroud François, Chamson	10 1/2 p.
Crittin Joseph, Chamson	10 1/2 p.
Caruzzo Philibert, Chamson	10 1/2 p.
Mme Maurice de Preux, Sierre	10 »
Buchard Ulrich, Leytron	10 »
Locher Robert, Bramois	10 »
Antille Maurice, Sion	10 »
Wuilloud Henri, Sion	10 »
Kuriger Benoit, Sion	10 »
Gollet Balthasar	10 »
Berthod Joseph, Bramois	10 »
Mme Michellod Vve d'Alf., Leytron	9 1/2 p.
Loye Pierre, Sierre	9 1/2 p.
Genetti Jean, Ardon	9 1/2 p.
Carron Etienne de G., Fully	9 1/2 p.
Desfayes Joseph, not., Leytron	9 1/2 p.
Bellini, Sion	9 1/2 p.
Gaillard Alphonse, Ardon	9 1/2 p.
Ackermann Xavier, Bramois	9 »
Dlle Delaloye Ribordy, Riddes	9 »
Brun. François de Const., Riddes	9 »
Barras, curé, Chalais	9 »
Lambiel Joseph de Jean, Riddes	9 »
Gabbiod Joseph, Sion	9 »
Lorétan Emmanuel, Bramois	9 »
Biderbost Jacques, Bramois	9 »
Buchard Abel, Leytron	9 »
Chevalley Gustave, Saxon	9 »
Ecole d'Agriculture, Ecône	9 »
Ducrey Evariste, Fully	8 1/2 p.

Roh Em, Erde, Conthey	8 1/2 »
Bérard Zénon, Bramois	8 1/2 »
Udrisard Eugène, Bramois	8 1/2 »
Ducrey Maurice, Ardon	8 »
Bender Maurice, Fully	8 »
Perrollaz Emile, Sion	8 »
Mme de Sépibus-Blatter, Sion	8 »
Gay Florentin, Salins	8 »
Fellay Emile, Saxon	8 »
Maye Jos. inst., Chamoson	8 »
Delaloye Melchior, Sion	8 »
Lugon Maurice, Riddes	7 1/2 »
Hôpital de Sion	7 1/2 »
Deleglise Joseph, Bramois	7 1/2 »
Rosset Jules conseiller, Saxon	7 1/2 »
Egg jardinier, Saxon	7 1/2 »
Binner Jos-Mar., Bramois	7 1/2 »
Spahr Emile, Sion	7 1/2 »
Maye-Ducrey nég., Chamoson	7 1/2 »
Ducrey Marcel, Ardon	7 »
Putallaz Maurice, Chamoson	7 »
Comina Louis, Bramois	7 »
Cottagnoud François, Vétroz	7 »
de Rivaz Paul, Sion	7 »
Dr Azzi, Troisbörrens	6 1/2 »
Brütin Joseph Vve, Bramois	6 1/2 »
Verollet Maurice, Fully	6 1/2 »

FRANC ROSEAU

Ribordy Antoine, Riddes	10 1/2 »
Farquet Joseph, Bramois	10 1/2 »
Hoirie Pitteloud, Sion	10 1/2 »
Chevalley Gustave, Saxon	10 »
Udrisard Eugène, Bramois	10 »
Jordan Marius, Riddes	9 1/2 »
Moulin Joseph, Riddes	9 1/2 »
Deltroz Joseph, Montorge Sion	9 1/2 »
Loye Pierre, Sierre	9 1/2 »
Carron Etienne de G., Fully	9 1/2 »
Desfayes Joseph not., Leytron	9 1/2 »
Ecole d'Agriculture, Ecône	9 1/2 »
Gollet Balthasar, Sion	9 1/2 »
Berthod Joseph, Bramois	9 »
Locher Robert, Bramois	9 »
Hugon Emile Montorge-Sion	9 »
Haenni Hermann, Sion	9 »
Morath Jos-Marie, Bramois	8 1/2 »
Maye Jos. instituteur, Chamoson	8 1/2 »
Biderbost Jacques, Bramois	8 1/2 »
Giroud François, Chamoson	8 1/2 »
Spahr William, Sion	8 1/2 »
Sollero Elou, Conthey-Erde	8 »
Cottagnoud François, Vétroz	8 »
Dorsaz Vital, Fully-Saxé	8 »
Carruzzo Philibert, Chamoson	8 »
Verollet Maurice, Fully	8 »
Antille Maurice, Sion	8 »
Crittin Joseph, Chamoson	8 »
Kuriger Benoit, Sion	8 »
Mottier Anaïs Vve, Fully-Brancan	7 1/2 »
Roh Em., Erde-Conthey	7 1/2 »
Bérard Zénon, Bramois	7 1/2 »
Ambord Eugénie, Bramois	7 1/2 »
Genetti Jean, Ardon	7 1/2 »
Maye Ducrey, ngt, Chamoson	7 1/2 »
Fellay Emile, Saxon	7 »
Putallaz Maurice, Chamoson	7 »
Berthouzo Hermann, Conthey-Erde	7 »
Spahr Emile, Sion	7 »
Genetti Albert, Vétroz	7 »
Jobert François, Vvriier-Sion	7 »

CALVILLE BLANC

Chevalley Gustave, Saxon	12 »
Kuriger Benoit, Sion	12 »
Maye Pascal, Chamoson	12 »
Bellini, Sion	11 1/2 »
Ecole d'agriculture, Ecône	11 »
Bérard Zénon, Bramois	10 1/2 »
Giroud François, Chamoson	10 »
Verollet Maurice, Fully	9 1/2 »
de Rivaz Paul, Sion	9 1/2 »
Cottagnoud François, Vétroz	9 »
Crittin Joseph, Chamoson	8 »
Udrisard Eugène, Bramois	8 »
Farquet Joseph, Bramois	7 1/2 »
Maye Jos., inst., Chamoson	7 1/2 »
Ribordy Antoine, Riddes	6 1/2 »

CALVILLE ROUGE

Lambiel Jos. de Jean, Riddes	13 »
Ribordy Antoine, Riddes	11 »
Spahr William, Sion	10 1/2 »
Kuriger Benoit, Sion	10 »
Ecole d'agriculture, Ecône	10 »
Bérard Zénon, Bramois	9 »
Biderbost Jacques, Bramois	9 »
Gaillard Félicien, Riddes	8 1/2 »
Chevalley Gustave, Saxon	8 1/2 »
Hoirie Pitteloud, Sion	8 »
Berthod Joseph, Bramois	8 »
Gay Florentin, Salins	7 1/2 »
Akermann Xavier, Bramois	7 1/2 »

REINETTE DE CAUX

Ribordy Antoine, Riddes	9 1/2 »
Ducrey Marcel, Ardon	7 1/2 »
Wuilloud Henri, Sion	7 »
Jobert François, Sion	7 »

BELLE FLEUR JAUNE

Ecole d'agriculture, Ecône	11 1/2 »
Wuilloud Henri, Sion	11 »
Bellini, Sion	8 1/2 »
Hugon Emile, Montorge-Sion	6 1/2 »

CITRON D'HIVER

Maye Jos. instituteur, Chamoson	9 »
Putallaz Maurice, Chamoson	7 1/2 »
Cottagnoud François, Vétroz	7 »

REINETTE DORÉE DE BLENHEIM

Gollet Balthasar, Sion	10 »
Spahr William, Sion	6 1/2 »

REINETTE DE CHAMPAGNE

Chevalley Gustave, Saxon	10 »
Spahr William, Sion	6 »

Le second tunnel du Simplon

On assure que les travaux pour le percement définitif du second tunnel du Simplon commenceront sous peu. A propos de cette grande ligne, on annonce que les machines électriques qui font le service sous le tunnel ont été reconnues parfaites; elles donnent des vitesses

de 34 à 68 kilomètres à l'heure et ne pèsent que 42 tonnes. Leur service sera donc prolongé jusqu'à Domodossola.

Fièvre aphteuse

En raison de l'apparition de la fièvre aphteuse, le Conseil d'Etat vient d'établir le ban sur le bétail des communes de Zermatt et de Täsch et des hameaux de Zenhäusern (commune de Glis.)

Promenade de la société des Commerçants, section de Sion

Dimanche matin, 31 personnes se trouvaient à la gare de Sion pour le train de 5 h. 25; la belle journée qui s'annonçait ainsi que le nombre de participants, n'ont pas peu contribué à donner, dès le début de la course, une gaieté, un entrain qui d'ailleurs se sont maintenus jusqu'au retour à Sion.

A 6 h. 40, arrivée à Martigny où nous avons pris le train à destination de Salvan. Un déjeuner très bien servi à l'hôtel Suisse nous a réconfortés pour la route. A dix heures, départ pour Châtelard, où nous sommes descendus pour aller à pied sur Tête Noire et Trient. La route est assez longue, mais le paysage est si beau et les ombrages sont si frais, que, une fois arrivé à destination, tout le monde s'est écrié: « Déjà! » Nos estomacs protestaient cependant, et c'est avec une grande satisfaction que nous nous sommes mis à la table splendidement servie du Grand Hôtel de Trient. La course et l'air frais de la montagne avaient aiguisé notre appétit, et pendant la première partie du dîner, on n'entendait qu'un joyeux bruit de fourchettes, troublé seulement par le tintillement des verres; au dessert cependant, les langues se sont déliées et ce n'est plus qu'appels et éclats de rire d'un bout de la table à l'autre. M. Delacoste, professeur, prié par M. le président, de dire quelques mots s'en est acquitté avec son entrain et sa verve habituels; pour finir, après avoir porté un toast à la société des commerçants, il nous pria de passer au jardin et, outre le café, nous promet une surprise, qui consistait en un petit théâtre guignol, dans lequel il passa spirituellement en revue tous les événements marquants de la journée.

Il nous fallut, malheureusement, quitter trop tôt l'hospitalier Trient, pour repartir sur la Forclaz et Martigny, et de là rentrer à Sion.

C'est, de l'avis de tous les participants, la plus belle promenade de notre société.

Nous espérons qu'une si belle journée se renouvelera plus souvent et remercions le comité pour toutes les peines qu'il s'est données pour l'organisation de cette promenade. J. P.

Salins et la nouvelle route Sion-Nendaz

On nous écrit:

En ouvrant aux produits de la terre des débouchés faciles et imprévus, les routes qui sillonnent la plus grande partie des plaines et des côtes de notre beau Valais ont placé notre agriculture dans des conditions nouvelles. Non seulement les vins sont devenus une branche importante de commerce dans toute la Suisse mais encore nos fruits, cerises, pêches,abricots, pommes etc. etc. sont enlevés sur nos marchés par des spéculateurs et expédiés en grande vitesse dans toutes les grandes villes.

Encouragés par ces profits inattendus, le cultivateur s'est mis à planter avec ardeur des arbres fruitiers. Les fruits recherchés pour le commerce ont remplacé les cerises à distiller, les pommes à cidre, et aujourd'hui bien des propriétés auparavant négligées, sont transformées en splendides vergers qui font la joie et l'espérance du propriétaire.

Cet élan général et enthousiaste vers l'arboriculture s'est surtout produit dans le riant coteau de Salins, où les efforts de l'arboriculteur sont merveilleusement secondés par la nature du sol qui produit des fruits d'une saveur toute particulière. On y commence à tirer les premiers profits d'une culture intelligente et rationnelle, si bien que des propriétaires qui, il y a une quinzaine d'années, en vendent maintenant bon an mal an, pour des centaines de francs.

Les cerises, les pêches, les pommes qui viennent de Salins feraient les délices des gourmets si elles étaient transportées sur les marchés dans de meilleures conditions, mais tous ces fruits (et la quantité ira en augmentant d'année en année) sont transportés à Sion dans des hottes, à dos d'homme ou de mulet, cela vu le manque d'un chemin convenable mettant en communication cette commune avec la capitale.

Par la route qui va se construire et qui, grâce à une étude approfondie et impartiale du haut Département des Travaux Publics, tient si bien compte des intérêts de la région qu'elle est appelée à desservir, tous ces inconvénients vont disparaître. L'arboriculture sera, pour la commune de Salins et pour les environs une source de richesse inconnue jusqu'à ce jour et qui pourra y apporter l'aisance dans un avenir pas trop éloigné.

Cette route, dont l'axe est déjà déterminé d'une manière définitive jusqu'à la Courtaz conduira à Basse-Nendaz sans contour en passant par Turin, Arvillard, Baar, Brignon et Beuson. Sa pente maximum sera de 6,7%. Elle réunira l'agréable à l'utile et sera réellement l'une des plus belles routes de montagne du Valais.

Près de la Courtaz s'embranchera le tronçon qui, en passant par Providondaz, desservira Salins et Miserier, autres localités gracieusement blotties dans de superbes vergers qui font la richesse de cette belle colline.

En dehors de son utilité commerciale, la route de Salins-Nendaz deviendra à n'en pas douter, une promenade favorite des Sédunois qui fréquemment par une belle matinée quand tout repose dans la douce paix des champs, viendront admirer ce charmant coteau avec sa coquette église au svelte clocher qui lance dans les nues sa flèche argentée, et les délicieux recoins de la nature si pittoresquement agréée du Val de Nendaz.

D'une manière générale, en diminuant la pente, les routes augmentent la distance à parcourir ce qui fait que, sur certains trajets elles sont peu pratiquées par les piétons. Par si drôle que cela paraisse à qui ne connaît pas les lieux cet inconvénient n'existe pas dans le cas qui nous occupe. En effet, une étude comparative qui vient d'être faite nous prouve que la route piquetée sera le chemin le plus court pour aller du centre de la commune (Providondaz) à Sion; les nombreux lacets et contre-pentes du chemin utilisé à ce jour expliquent ce fait.

Tout en ouvrant un débouché à char sur le marché de Sion, cette route sera donc pratiquée tous les jours par les piétons qui seront heureux d'abandonner, et pendant la bonne saison et pendant l'hiver surtout, les chemins, (véritables casse-cou à certaines époques de l'année) qui nous relient à la capitale.

En serait-il ainsi du tracé proposé au-dessus des Fourmaises?

Quelle est la personne qui, se rendant de Nendaz ou de Salins à Sion, voudrait faire plusieurs km. à plat pour le bon plaisir de voir Bramois avant d'arriver à la capitale, quitte à revenir ensuite sur ses pas pour réparer le trajet fait inutilement?...

Que penser alors de la manière d'agir de ce « groupe de contribuables » qui, aveuglé par un intérêt personnel ou de parti-pris, osent prétendre que pour leur plaisir, les habitants des communes de Salins et de Nendaz doivent renoncer à la moitié des avantages que la route est appelée à leur procurer et abandonner une pente de 6-7 % pour aller faire du 10-11 % dans une direction qui les éloigne de leur but?

C'est vraiment cocasse...

Si les avantages qu'on fait miroiter aux yeux des habitants de la partie supérieure de la commune (qui malgré cela ne se laissent pas prendre au piège) avaient une ombre de réalité, et que le tracé partant du contour au-dessus des Fourmaises (en rendant la route inutilisable pour les piétons sur la plus grande partie de son parcours) rapprochât des villages supérieurs, la chose serait, sinon acceptable, au moins discutable pour une partie des intéressés, mais il n'en est rien, attendu que les deux tracés se réunissent et se confondent à la Courtaz, c'est-à-dire tout près du point où doit se greffer le tronçon qui va à Salins.

Le but poursuivi étant Baar-Basse-Nendaz, la route qui va à Providondaz, Salins n'aurait subi aucun changement; c'est été une épine sans rose...

Deux intérêts différents se trouvaient donc en présence: celui de la commune de Salins et de toute la charmante vallée de Nendaz et celui de deux ou trois propriétaires (auxquels on aurait donné satisfaction si la chose eût été possible). Comme nous ne sommes plus au temps où les intérêts particuliers primaient les intérêts généraux et qu'il ne s'agissait pas de construire une « route de Vex » mais une route-Salins, Baar-Nendaz, la chose fut vite tranchée d'autant plus que les études techniques prouvaient que le tracé adopté était incontestablement meilleur, et dans quelques jours, dit-on, le premier tronçon de cette belle route sera mis en chantier. P. L.

Les manœuvres de St-Maurice

C'est jeudi qu'a eu lieu la bataille la plus importante des manœuvres de forteresse de St-Maurice.

Le matin, dès 7 h. 30, les premiers coups de feu étaient échangés et les troupes blanches abandonnaient le col de la Croix et se repliaient sur les hauteurs de Taveyannaz.

A 9 heures, les têtes de colonne du régiment bernois débouchèrent sur la crête qui domine le col; elles furent accueillies par une violente fusillade et par le tir des mitrailleuses.

Malgré l'intensité du feu qu'elles devaient essayer presque à découvert et des pertes considérables qui en seraient résultées, les troupes rouges continuèrent à progresser lentement, et, vers midi, le régiment était presque entièrement déployé en face de Taveyannaz; un bataillon était en réserve dans les bois. Pendant un moment la fusillade fut extrêmement violente, et dans ces vallées étroites où l'écho renvoie à l'infini les coups de feu, le vacarme fut tel qu'on aurait cru qu'un orage venait d'éclater. La défense fut acharnée et le terrain disputé pied à pied; plusieurs charges à la baïonnette furent exécutées, tellement la distance qui séparait les lignes adverses était faible par moments, malgré les difficultés du terrain.

Les troupes blanches occupaient une position presque imprenable et ont combattu à couvert pendant la plus grande partie du combat, tandis que leurs adversaires ont été obligés de descendre dans la vallée, en tra versant pour cela des pâturages, sous le feu des mitrailleuses et des tirailleurs qui les dominaient. Il est donc permis de supposer que l'attaque du régiment rouge aurait complètement échoué. Cependant, dans un but de manœuvres, les troupes blanches reçurent l'ordre de se retirer.

La manœuvre a été exécutée des deux côtés d'une façon remarquable, et les nombreux officiers supérieurs qui y assistaient, entre autres M. le colonel Isler, instructeur en chef de l'infanterie, le colonel Fama, com-

mandant des fortifications de St-Maurice, etc., ont exprimé à plusieurs reprises leur entière satisfaction.

Nos soldats ont vraiment été favorisés par le temps, car tandis que la plaine était couverte d'un épais brouillard, ils jouissaient, eux, d'un soleil radieux.

Le spectacle de ces manœuvres, dans un pays merveilleux, au-dessus de la mer de brouillard, était vraiment grandiose.

Après la bataille livrée à Taveyannaz, les troupes blanches s'étaient retirées à Gryon. Le régiment rouge a poursuivi une batterie de 8,4 pris position au-dessus de Gryon et de là a pu tirer dans la direction de Saverne, chaque fois que l'ennemi était visible, ce qui, du reste, ne s'est produit que rarement, car la route des Plans à la Croix de Saverne passe presque entièrement dans les forêts.

Les troupes adverses étant à une grande distance l'une de l'autre, et séparées par la vallée de Frienières, il n'y a pas eu de combat sérieux, à peine quelques coups de feu échangés par des patrouilles. La journée s'est donc passée assez tranquillement.

Les rouges sont arrivés aux Plans déjà vers 10 heures du matin, et à midi le gros de leurs troupes avait passé l'Avançon.

M. Forrer, chef du Département militaire, accompagné de plusieurs notabilités et d'un nombreux état-major, suit les manœuvres, et a logé vendredi aux Plans.

Samedi la rencontre a eu lieu dans les environs de la Croix de Saverne, à l'aube le régiment rouge a attaqué la position de Saverne: une partie de ses troupes avait passé par Ausannaz, petit hameau à la hauteur de Saverne, l'autre partie est montée directement par les forêts qui dominent Frienières. La batterie de 8,4 postée au-dessus de Gryon, bombardait la position ennemie.

La fusillade était intense des deux côtés, mais les canons des forts n'ont pris aucun part à l'action.

Vers 7 heures du matin, à la cessation de la manœuvre, les troupes bernoises avaient réussi à prendre pied sur la crête de Saverne et les troupes blanches se retiraient sur les forts.

Cette attaque a été exécutée d'une façon très brillante, car les troupes ont dû gravir des pentes très escarpées et passer dans des endroits fort peu commodes.

Maintenant tout est terminé, le 12e régiment s'est reformé sur la route de Frienières et, musique en tête, s'est rendu à Bex, où il a pris le train pour Fribourg.

ECHOS

ONZE FOIS MARIE

Le nommé Kottmann, un propriétaire aisé de Grellingen, dans le Wurtemberg, peut se vanter de détenir le record du mariage, car il n'a pas eu moins de 11 femmes légitimes.

Les trois premières sont mortes jeunes; les deux qui suivirent furent victimes d'accidents; la sixième se tua; la septième se noya; la huitième et la neuvième moururent à quelques mois d'intervalle; la dixième fut éventrée par un taureau et la onzième se pendit.

Notre Barbe-Bleue malgré lui songeait à convoler en justes noces pour la douzième fois, lorsqu'il a été victime d'un accident de chemin de fer. Il fallut lui amputer les deux jambes et cet événement l'a obligé à donner pour quelque temps répit à ses velléités matrimoniales.

Nouvelles à la main

Chinoiseries de la langue française.

Un exemple: « Monsieur l'Ingénieur agricole cantonal, soyez tranquille au sujet etc. »

Pourquoi un « e » final à agricole, point à cantonal et « l » avec un « e » à tranquille? Mystère et chinoiserie de la langue!...

Une déconvenue de Pelletan, ex ministre de la marine.

Jeudi dernier, M. Pelletan devait rendre compte de son mandat de député aux Martinières (Marseille). Il prend la parole: — Citoyens, dit-il, la première pensée du nouveau régime a été l'impôt sur le revenu (Rumeturs).

— La seconde? crie-t-on.

— Pourquoi la seconde? demande-t-il.

— Parce que la première a été pour l'augmentation de l'indemnité parlementaire.

Pelletan proteste, mais le tumulte devient si violent qu'il doit renoncer à parler. Il ramasse sa pipe et sort.

ETRANGER

FRANCE

JEUNE FEMME FOUROYÉE

On mande d'Ajaccio: Au cours d'un oragan, qui éclata vendredi sur la province de Vico, un nommé Rocca s'était mis à la fenêtre et regardait tomber la grêle, pendant que sa femme activait le feu dans la cuisine. Soudain le tonnerre éclate; Rocca appelle sa femme et lui demande si elle a entendu la détonation. Ne recevant pas de réponse, il se retourne et voit sa femme étendue sur le parquet. Celle-ci avait été foudroyée. Elle était âgée de 24 ans.

CHINE

LA FAMINE FAIT DEUX MILLIONS DE VICTIMES

D'après des informations que publie le

« Church-Missionary-Society », on évalue à 2 millions environ le nombre des morts dus à la famine dans le Kiang-Sou et dans les provinces voisines de la Chine centrale. La famine a été l'une des plus terribles des temps modernes. Par suite de la surabondance des pluies de l'été dernier, les récoltes ont été détruites et les habitants réduits à s'alimenter de feuillages, d'herbes et même d'argile blanche.

DEPECHE

GRAVE AGITATION EN PERSE

St-Petersbourg 23. — On télégraphie de Téhéran, en date du 21, que depuis l'assassinat du grand vizir, la situation a beaucoup empiré en Perse.

Il semble plus que jamais que le gouvernement a l'intention d'accaparer tous les pouvoirs et de détenir toutes les branches de l'administration.

Des attaques directes sont faites maintenant contre le gouvernement du chah et des discours incendiaires sont prononcés dans les mosquées.

On va même jusqu'à demander le remplacement du chah par son oncle.

LES MUSULMANS DE L'EST AFRICAIN S'AGITENT

Londres 23. — Le correspondant du « Daily Mail » à Accra signale une certaine agitation parmi les musulmans de l'Afrique occidentale.

On parle de proclamer la guerre sainte. L'agitation croît surtout aux environs du Niger.

EN FAVEUR DE LA CLASSE OUVRIERE

Bâle 23. — La direction du IIe arrondissement des chemins de fer fédéraux à Bâle, a été avisée que la direction générale a introduit la journée de dix heures pour le personnel ouvrier des services des stations et du roulement dans les gares où le travail est intensif et continu, c'est-à-dire dans les gares de première classe.

ANGLO SWISS BISCUIT & WINTERTHUR
ETABLISSEMENT de 1^{er} ordre
FABRIQUE DE Biscuits et Gaufrettes
en tous genres
Qualités supérieures reconnues les meilleures
Demandez échantillons

Sans rival pour l'entretien de la chaussure
Brillant du Congo
Donne sans peine un brillant superbe. Assouplit et conserve le cuir. En vente dans toutes les épiceries.
Exiger la marque « Congo »

LA SEMAINE DE SUZETTE
Seul Journal Spécialement rédigé POUR LES PETITES FILLES DE 8 à 14 ANS
Paraît le Jeudi
Le Numéro: 10 Centimes
Chez les Libraires ET DANS LES GARES

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête
Seul REMÈDE SOUVERAIN **KEFOL**
Bouteille (10 gouttes) 1.50. Ch. Bonaccio, ph^{ie} Genève
Toutes Pharmacies. Baigerle, «KEFOL».

Les travaux intellectuels les fatigues corporelles, les ennuis causent généralement des maux de tête chroniques et migraines violentes, contre lesquels les **Pilules Suisses "Oni"**, recommandées par les médecins, permettent un traitement d'un succès certain. — En vente dans toutes les pharmacies à 2 fr. la boîte.

ABONNÉS ET LECTEURS

DE LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, faites vos achats dans les magasins et chez les négociants qui publient leurs annonces dans ce journal.

Journal et Feuille d'Avis du Valais à Sion Renseignements

Année d'existence	5 ans
Lieu d'apparition	Sion
Lieu de propagation	Tout le Valais
Caractère du Journal	Informations
Il paraît	trois fois par semaine
Prix de l'abonnement	un an 6,50; 6 mois 3,25; 3 mois 2.
Pages de texte	2 et demie
Page d'annonces	une et demie
Tarif la ligne (corps 8)	Valais 0,15 Suisse 0,20 Etranger 0,30
Tarif la ligne réclame	(corps 8) 0,40 la ligne
Une page	100 francs
Une demi page	70 —
Un quart de page	40 —
Pour insertions répétées	Rabais suivant l'importance

Tirage très important

Pour renseignements s'adresser à

L'Agence de publicité Louis MAYOR, Genève

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

ADRESSEZ-VOUS A

L'IMPRIMERIE

E. GESSLER

SION

RUE DE LA DENT-BLANCHE

ADMINISTRATION
DU

Journal et Feuille d'Avis du Valais

Circulars — Livres	Impressions soignées en tous genres
Cartes de visite — Cartes d'adresse	Cartes de vins — Etiquettes pour vins
Lettres de mariage	Catalogues — Prix-courants
Enveloppes — Têtes de lettres	Affiches — Programmes — Lettres de voiture
Lettres de faire part	Chèques — Memorandums
— Journaux — Brochures — Registres —	Factures — Diplômes
Actions — Obligations	— Menus —
— Cartes de fiançailles —	etc.. etc.

Travail prompt et soigné

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (30)

L'IDOLE

Le président de la Chambre s'agit sur son fauteuil et écarquillant ses yeux alourdis par la chaleur, saisit machinalement la sonnette. On réclame de nouveau le silence mais sans l'obtenir, et au milieu des protestations, des bravos, des rires, un des plus jeunes et des plus élégants députés, une autorité parmi les sportsmen, se lève à gauche. On ne voit que ses beaux cheveux bien peignés: c'est dommage! Il n'a pas l'élocution facile et tient continuellement la tête basse et les yeux tournés vers des papiers étalés devant lui. L'orateur « en présence de la situation parlementaire créée par les derniers événements, et estimant qu'il serait inopportuniste de procéder actuellement à la discussion des projets de loi que nous avons... qui sont en vue, propose à la Chambre de déclarer la session close et de se réunir en novembre. » Le président du conseil se lève pour annoncer qu'il partage l'opi-

nion de l'honorable préopinant; les cris redoublent et finissent par un homérique éclat de rire sur tous les bancs.

— Compère et compagnon!
— Musique?

Immédiatement tous les députés se lèvent et se pressent vers les portes, riant, gesticulant, disant des bouffonneries. Dans la tribune diplomatique, tout le monde s'apprête aussi à sortir. Mais Mme della Gancia reste un instant debout près de la rampe, et fixe une dernière fois les yeux vers la tribune de la presse; le jeune homme à barbe rousse guette de son côté. Elle ouvre et ferme deux fois son éventail puis le frappe sur sa main.

— Il est encore de bonne heure, dit-elle à Remigia, en se dirigeant vers l'escalier. Je vais faire une visite et je passerai chez ma mère que je n'ai pas vue depuis deux jours. Où veux-tu que je te conduise avec la voiture.

— A l'hôtel j'ai aussi à écrire à maman.

— Pio viendra te chercher pour dîner ou même plus tôt, si tu veux. C'est entendu?

— Mais... (Remigia est hésitante)

— Quoi? mais,

— Mais... mais... il n'y a pas de mais, crie le marquis enchanté de cette heureuse combinaison.

— Et Jacques?... Il a dit qu'il voulait passer

la soirée avec moi.

— Est-ce qu'il ne la passera pas avec toi en dînant chez nous.

— Il n'est pas prévenu. Il est peut-être fatigué, peut-être souffrant. Si tu savais! (Un long soupir.) Avec lui je ne peux jamais rien décider une heure d'avance.

— Tâchons de le voir maintenant et de lui parler. En tous cas je veux que tu dînes avec moi.

— Et si votre mari a sommeil, nous l'enverrons se coucher.

En disant cela, le marquis serre fortement sous son bras celui de Remigia.

— Amène Mimi; tu nous feras grand plaisir.

— Non, merci pas de Mimi; répond Remigia d'un ton sec. Je ne veux pas commencer dès le premier jour à la traîner constamment après moi!

— Mois, je ne vous blâme pas, affirme le marquis en lui pressant de nouveau le bras. Il ne faut jamais qu'un acte de courtoisie tégénère en habitude. (Il a trop peur de perdre la tête à tête en voiture avec la chère petite.)

— Ah! voici le général, voici d'Entracques! D'Entracques! appelle à haute voix la marquise voyant le ministre de la guerre paraître à une porte vitrée au milieu de l'escalier, M.

d'Orea est-il avec vous?

— Non, marquise.

— Où est-il?... je voudrais bien lui parler: (Elle se tourne aussitôt vers Remigia.) Je te présente le comte Martin d'Entracques, général, ministre et sénateur, mais avec les dames, toujours un charmant capitaine de cavalerie.

Le général d'Entracques sourit et soupire: — C'est trop, capitaine?... Dirons-nous lieutenant?

— Ne riez pas marquise! C'était là le bon temps!

Le général se tenait aux aguets pour voir de plus près Mme d'Orea. Remigia, qui a tout de suite deviné ce mouvement stratégique sortit agréablement pendant que se succédaient les présentations et que lui s'empresse de donner les renseignements demandés à propos de son collègue.

— Je l'ai laissé aux prises avec deux ou trois députés du Sud. Mais nous allons certainement le trouver à la bibliothèque.

Par la porte vitrée il les fait passer tous dans un corridor sombre, puis remonter un autre escalier traverser encore un autre corridor, et finalement on arrive aux premières salles de la bibliothèque. Durant tous ces tours et détours, le marquis à dû quitter le bras de la duchessina et se mettre à la queue. C'est d'Entracques qui se trouve à côté de Remigia

et long comme il est, il est obligé de se pencher beaucoup lorsqu'il lui parle; Remigia se redresse pour l'écouter et relève vers lui son visage coloré par la plus charmante animation; jamais elle ne s'est sentie si gaie, si légère. Le jeune général, évidemment est en train d'ébaucher un succès.

On cherche partout l'honorable d'Orea; impossible de le trouver. La marquise Quantita forcée d'attendre paraît être sur des épines, et le comte d'Entracques envoie deux huissiers à la découverte.

— S'il est là; il passera sûrement par ici. C'est l'affaire de quelques minutes. Ainsi demande le général, s'adressant de nouveau à Remigia vous n'avez pas été enchantée de notre Chambre?

— Enchantée?... (Remigia fixe sur lui ses yeux vifs et brillants, et un sourire malin creuse les deux petites fossettes qu'elle a aux coins de la bouche.) Enchantée?... Ah! non Si vous saviez, de loin, quand on entend parler des travaux de nos législateurs, on imagine des choses grandioses; on se représente une assemblée de demi-dieux... Mais vu de près! Miséricorde! quelle chute!

— Remarque qu'aujourd'hui la séance n'a été qu'une pure formalité. Aujourd'hui, à la Chambre il n'y avait qu'un parti; celui des vacances.

— Oui, oui, oui... N'empêche que de loin, c'est tout autre chose!

Remigia voit que son « tout autre chose » et la façon de le dire plaît beaucoup au général aussi elle le répète et le varie; puis elle rajoute gracieusement maligne.

— Mais je suis allée plusieurs fois au Sénat! Voi!à qui est solennel! magnifique! imposant.

— Hélas! hélas! vous voulez dire endormant, je le crains...

Elle rit de bon cœur sans le contredire. Quantita, le marquis, d'Entracques lui-même ils rient tous, quand Jacques d'Orea, portant sous son bras une liasse de papiers, se présente sur le seuil de l'autre salle et s'avance courbé, traînant les pieds, exténué de chaleur et de fatigue. Il s'arrête, muet, haletant, son chapeau à la main devant la marquise; il les regarde tous d'un air ahuri. Cependant lorsqu'il comprend de quoi on veut lui parler, c'est-à-dire d'une invitation à dîner pour Remigia; ses yeux s'animent et il devient presque bavard:

— Oui, pour ma femme; oui, oui; moi je ne peux pas accepter et cette chère marquise voudra bien m'excuser. Mais vas-y toi, Remigia, va. J'en serai très content. Je t'écrivais justement pour te prévenir qu'il m'arrive l'agréable surprise de deux commissions successives qui me laisseront à peine le temps de manger et qui ne prendront toute la soirée.

Remigia rentre à l'hôtel toute joyeuse, la

tête pleine de S. Exc. d'Entracques.

— Cela va bien, la moustache noire avec des cheveux blancs. Cela rend la physionomie plus jeune et plus hardie.

Elle se promet beaucoup d'amusement de sa soirée. Mais cette Mrs Britton lui cause du dépit « Passionnément amoureux! » Elle l'a la trouve par trop... genre américain. Aucune finesse et trop grasse. Et puis, elle n'est pas blonde elle est rousse! Comment le général a-t-il pu s'affablier d'un pareil paquet?

Pendant son absence, Mimi Carlo a passé tout son temps à disposer à ranger la chambre de Remigia son cabinet de toilette, ses bibelots et ses chiffons. Elle a apporté tous ses soins à enlever à l'appartement la banalité de l'hôtel, et elle fait retrouver à son amie un peu de son cher Ponterreno qu'elle croit encore désiré, regretté après les souvenirs et les algarades du matin. La bonne fille a réussi; à force de se martyriser les doigts à enfoncer des clous dans les murs qu'elle a tapissés à neuf avec les « mezzari », les étoffes, les gravures et les brimborions apportés tout exprès de Bologne, les pièces n'ont plus le même aspect. Remigia entre en courant dans sa chambre sans même s'arrêter dans le salon voit devant elle les souvenirs, les objets auxquels elle tient le plus, trouve sous la main tout ce dont elle a besoin. Mais elle ne crie pas au miracle et ne se confond pas en re-

merciements.

— Comme vous avez bien travaillé, dit-elle seulement. (Elle comprend dans une seule approbation son amie et sa jeune femme de chambre; et tout de suite elle entame la conversation importante.) Quelle robe mettrai-je ce soir?

— La bleue à paillettes, propose la femme de chambre.

— Non! non! La blanche avec du point d'Alençon et des broderies d'or.

L'Idole approuve Mimi.

— La blanche! la blanche, avec le dessous rose! Tu sais, dit-elle à Mimi Carlo dès qu'elles sont seules, Quantita voulait t'inviter aussi; mais j'ai répondu non. Elle m'en a parlé trop tard et sans insister. Que veux-tu? J'ai peut-être eu tort, mais quand il s'agit de toi, je suis très susceptible. J'ai mal fait?

Remigia accompagne sa question d'un baiser. La jeune fille la remercie tout émue de ce témoignage extraordinaire d'affection.

— Tu as eu bien raison va, ma chère Mimi, de ne pas venir à la Chambre.

— Je tenais à te préparer la surprise de cette transformation.

— Bast! Carolina pouvait bien s'en charger. Tu te serais embêtée à mourir (Elle commence à se déshabiller.) Tu ne peux pas te figurer ce qu'ils sont ennuyeux nos députés? Ote-moi mon chapeau, mais tâche de ne pas trop me décoiffer.

Mimi, après avoir enlevé le chapeau avec mille précautions:

— As-tu vu à la Chambre quelque personnage important?

— Non. C'est-à-dire si, j'ai fait la connaissance du ministre de la guerre. Bien entendu, ce n'est pas Jacques qui me l'a présenté. Il n'a pas le temps de rien. Mimi, dénoue-moi mon soulier, je ne peux pas. Oh! ça m'énerve!

Mimi essaye et se casse un ongle. Elle s'agenouille par terre et tandis que Remigia continue à s'impatienter et à frapper de l'autre pied, elle finit par défaire le nœud avec ses dents. Carolina entre avec la robe blanche qu'elle porte à bout de bras, et l'étend sur le lit.

— Est-il aimable?

— Aimable! qui?

— Le ministre de la guerre.

— Assez. Dame, autant que peut l'être un sénateur. Il est long, long plus maigre que Don Quichotte et les cheveux tout blancs.

Carolina prépare l'eau dans le cabinet de toilette et Remigia fredonne pendant que Mimi lui change ses bas:

Vraiment monsieur le sénateur,

Vous me faites beaucoup d'honneur.

Le marquis Pio a dit à la duchessina qu'il viendrait la prendre avant sept heures; mais il n'en est pas sûr, et elle est déjà prête, coiffée de son petit chapeau du soir.

— Et maintenant; qu'est-ce qu'on fait?... Mon Dieu! mon Dieu! je me suis habillée trop tôt.

Elle va sur le balcon regarde dans la rue; le Corso des voitures est peu animé, surtout peu élégant. Il n'y a ni belles dames ni beaux chevaux. Au bout d'un instant elle rentre dans le salon. Elle s'ennuie, sa figure se renfrogne.

— As-tu envoyé une dépêche à ta mère? lui demande Mimi pour la distraire.

— Non. Mais puisque j'ai le temps, donne-moi mon buvard.

— Le voici. (Mimi est rayonnante; cette fois encore elle a dissipé les nuages qui menaçaient.)

— Maman! ma chère maman! mon trésor! Elle retire ses gants et assise au bord de la chaise pour que sa belle robe blanche garnie d'Alençon n'ait pas de faux plis elle écrit à sa mère, lui prodigue d'abord les caresses et les compliments, puis se fait plaindre à cause du caprice de Jacques qui l'oblige à être à Rome par cette chaleur. « Il pouvait bien me laisser à Ponterreno. » Enfin et c'est là le point principal de la lettre elle prend des mesures pour conjurer le danger d'une invasion intempesive. Naples est si près de Rome! L'idée de voir arriver toute la bande en ce moment l'épouvante. Toute la journée avec maman? toute la journée avec l'oncle Rosali, un recueil de reproche?... Merci du plaisir!